

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AR PREFECTURE DE LA COMMUNE DE MOUTHIER-SUR-BOËME

016-211602362-20161215-D_2016_14_4-DE 8, place du champ de foire
Regu le 27/12/2016 16440-MOUTHIER-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :
D_2016_14_4

L' an deux mille seize , le jeudi 15 décembre à 19 h 00, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du Conseil : 09 Décembre 2016

Présents : 14

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur CARTERET Michel, Madame HITIER Marie-Christine, Madame LHOMME Michèle, Monsieur RABSKI Jean, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur BERCHENY Dorian, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame BERTIN Nathalie, Madame SOULET Sandrine, Monsieur SUSSET Bernard, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur PONTINI Daniel

Votants : 21

**Objet : Révision du Plan
d'Occupation des sols en Plan
Local D'Urbanisme - Demande
de reprise et d'achèvement de
la procédure par la
communauté d'Agglomération
du GrandAngoulême**

Pouvoirs :

Madame COOLEN Anne-Marie a donné pouvoir à Madame LHOMME Michèle
Madame RELET Graziella a donné pouvoir à Madame HITIER Marie-Christine
Monsieur TROUSSICOT Franck a donné pouvoir à Monsieur CARTERET Michel
Madame TAMAGNA Véronique a donné pouvoir à Madame SOULET Sandrine
Monsieur NOËL Frédéric a donné pouvoir à Monsieur FOUCHÉ Joël
Monsieur PORTE Henri-Renaud a donné pouvoir à Monsieur RABSKI Jean
Monsieur NEBOUT Joël a donné pouvoir à Madame GROLLEAU Rachel

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame COOLEN Anne-Marie, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame RELET Graziella, Monsieur TROUSSICOT Franck, Madame TAMAGNA Véronique, Monsieur NOËL Frédéric, Madame COUSSY Stéphanie, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur NEBOUT Joël

Secrétaire de Séance : Monsieur Joël FOUCHÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre de la fusion de la Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême et des communautés de communes de Braconne-Charente, Charente-Boëme-Charraud et Vallée-de-l'Echelle, la compétence "Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale" est transférée automatiquement à la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême au 1er janvier 2017.

Afin de ne pas rendre caduques les procédures engagées avant tout transfert de compétence, l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) peut décider d'achever toute procédure d'élaboration ou d'évolution d'un document d'urbanisme engagée par une commune membre avant la date du transfert de compétence, sur demande expresse de cette dernière.

En application de cet article, il est proposé de demander à la Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême d'achever la procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme prescrit par délibération en date du 7 décembre 2012 pour les étapes suivantes :

- Consultation des Personnes Publiques Associées.
- Organisation de l'enquête publique.
- Modifications à apporter suite aux avis des Personnes Publiques Associées et rapport du commissaire enquêteur.
- Approbation du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

AR PREFECTURE
016-211602362-20161215-D_2016_14_1 DE
Reçu le 27/12/2016

Entendu et exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :
SOLLICITE la Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême pour la poursuite et l'achèvement de la procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme;

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte concernant cette procédure.

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 15/12/2016, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le **26 DEC. 2016**

Le Maire,
Michel CARTIER

